Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 4 — Le numéro 5 centimes — Jeudi 7 janvier 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 30	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Dans l'ouest, actions partielles.

En Pologne et en Galicie, la bataille continue, sans résultats marquants.

Au Caucase, importante victoire russe.

En Perse, occupation d'Ourmia par les Turcs.

Nous avons cité, mardi, les principaux passages de la lettre pastorale du cardinal Mercier, lue dimanche, 3 janvier, dans les églises de Belgique. Suivant une dépêche d'Amsterdam, l'autorité allemande en Belgique a fait perquisitionner dans toutes les cures, afin de détruire les exemplaires de cette lettre, et de nombreux prêtres qui l'avaient lue en chaire ont été emprisonnés; on les a relâchés après peu de temps. Le cardinal Mercier lui-même aurait été arrêté, mais on n'a encore aucune confirmation officielle de ce fait. Un journal catholique de Hollande dit que le prélat est prisonnier dans son palais épiscopal, qui est gardé militairement.

Si la nouvelle de cet acte se confirme, il y a lieu de protester énergiquement contre un procédé qui rappellerait les plus mauvais jours de la politique bismarckienne.

Que la lettre du cardinal Mercier ait vivement déplu au gouvernement allemand, on le conçoit sans peine, mais que disait-elle qui ne fût pas *l'expression de la vérité*? *Le prélat* affirmait que l'Allemagne n'est pas, dans le pays, l'autorité légale, qui reste celle du roi, de son gouvernement et des représentants de la nation belge. Mais, ajoutait-il, les citoyens des provinces envahies ne doivent se rendre coupables d'aucun acte hostile envers l'envahisseur, et c'est l'armée belge seule qui a le devoir de défendre l'honneur et les droits de la nation.

Il est, en effet, admis en principe, par tous les jurisconsultes, qu'un territoire occupé n'est pas soumis par là-même à la souveraineté de l'Etat occupant, bien que n'étant plus gouverné par l'Etat qui continue à en être le souverain légitime. L'Etat occupant ne peut imposer aux habitants le serment de fidélité; il doit se contenter de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer l'ordre public. Nous ne voyons pas en quoi le cardinal Mercier a innové en dehors des principes de jurisconsultes. Bien que nous n'ayons pas sous les yeux le texte complet de sa lettre pastorale, les points essentiels qui en sont cités sont conformes au droit des gens. L'autorité allemande en Belgique peut avoir des raisons de regretter que le cardinal Mercier ait rappelé cette doctrine juridique, mais elle a d'autant moins le droit de l'en punir que le prélat ne s'en servait pas pour prêcher la résistance et que, au contraire, il exhortait le clergé et les fidèles à ne pas se livrer à des actes d'hostilité contre l'envahisseur.

* * *

Français et Allemands ont continué, pendant les trois dernières journées, de s'arracher quelques mottes de terrain. Les Français ont fait de nouveaux progrès dans les dunes du littoral belge. Le front sur lequel ils s'avancent est, malheureusement pour eux, très restreint par l'inondation de la zone de l'Yser. La conquête du littoral est, dans ces conditions, une entreprise doublement laborieuse. Se rattache-t-elle à un projet de débarquement pour lequel on attend le moment favorable? Cela est possible, quoiqu'il faille tenir pareille entreprise pour très hasardeuse.

Le communiqué français du 5 dit que, sur le front Lens-Arras, on a réussi à arrêter les travaux de sape de l'ennemi dans la direction des positions françaises. Les Allemands ont fait sauter deux cents mètres de tranchées françaises, dans lesquelles ils se sont installés. Le communiqué de Paris dit qu'ils en ont été chassés.

Depuis là jusqu'en Argonne, l'artillerie seule a eu la parole. Dans la forêt d'Argonne, la guerre des bois se poursuit sans répit. Les Français annoncent qu'ils ont recouvré trois cents mètres de tranchées précédemment perdues. Mais les Allemands disent avoir fait un nouveau gain de terrain. Il semble bien que le bilan des combats opiniâtres qui se livrent dans cette région est en leur faveur; mais leur avance reste imperceptible si on cherche à la mesurer sur la carte.

Entre la Meuse et la Moselle, les Français annoncent un progrès au sud de St-Mihiel et au nord de Pont-à-Mousson.

En Haute-Alsace, entre Thann et Cernay, la lutte a continué avec la *même ardeur que les jours précédents*. Les Allemands ont eu un succès éphémère qui les a rendus maîtres pour quelques instants d'une hauteur à l'ouest de Cernay; mais ils l'ont reperdue.

* * *

Les Turcs viennent d'essuyer au Caucase une grosse défaite. Ils opèrent, sur ce théâtre de la guerre, dans trois directions différentes: à l'ouest, contre Batoum; au centre, contre Kars; à l'est, contre Tabriz, dans la *partie de la Perse devenue zone russe* à la suite des accords par lesquels Russes et Anglais se sont partagé la Perse. Partout, les Turcs ont porté la guerre sur le territoire ennemi. Cependant, des forces russes ont pénétré aussi en terre turque, sur l'un ou l'autre point.

Les opérations du Caucase se déroulent en pleine montagne, dans la neige, au milieu de grandes difficultés. Russes et Turcs y déploient d'égales qualités d'endurance et de bravoure.

La base d'opérations turque est Erzéroum, place forte qui est le chef-lieu d'un des vilayets d'Arménie.

Il y a trois jours, des communiqués turcs annoncèrent des succès éclatants dans la partie centrale du théâtre de la guerre: les troupes turques avaient enlevé Ardahan, à une centaine de kilomètres en territoire russe; Ardahan est un point stratégique important, où se réunissent les routes d'Erzéroum, de Batoum et de Kars. En même temps, le gros des troupes turques marchant contre le camp retranché de Kars *avait repoussé les Russes* près de Sarykamysch et était en train de détruire la voie ferrée entre cette localité et Kars.

Mais ces succès s'arrêtèrent là. Un revirement soudain allait se produire.

Les Russes, ayant rassemblé des renforts, attaquèrent à la fois à Ardahan et à Sarykamysch, au nord et au sud de Kars. Ils annoncent que leur offensive a eu un succès complet. Les Turcs ont été défaits sur l'un et l'autre point. La bataille de Sarykamysch, surtout, a été désastreuse pour eux. Leur IXe *et leur Xe corps*, cernés, ont subi des pertes considérables; le IXe corps aurait été à peu près anéanti; ce qui n'a pas été tué est tombé entre les mains des Russes. Le Xe corps a pu battre en retraite; mais il est poursuivi.

Ce revers n'aura pas, sans doute, une grande répercussion sur la marche générale de la guerre; il n'en est pas moins sensible pour les Turcs et pour l'amour-propre d'Enver pacha, qui dirige les opérations du Caucase.

* * *

Il ne s'est rien passé d'important en Pologne et en Galicie. Les Allemands annoncent qu'ils continuent d'avancer à l'est de la Bzoura et de la Ravka, dans la direction de Varsovie. Les Russes se bornent à noter que les combats sont particulièrement violents sur cette partie du front.

Dans les Carpathes, les Autrichiens semblent avoir de la peine à tenir les cols par où l'ennemi cherche à déborder leur droite.

* * *

La coopération du Japon à la guerre européenne et la note des Etats-Unis à l'Angleterre sur les obstacles créés au commerce américain par la police britannique des océans posent des problèmes extrêmement délicats.

Il se pourrait bien que l'hésitation franco-anglaise au sujet d'un appel aux troupes japonaises vînt de la crainte qu'auraient les Alliés de froisser les Etats-Unis, qui verraient probablement avec mauvaise humeur l'introduction de leurs rivaux du Pacifique dans les affaires des nations d'Occident. La réponse de l'Angleterre à la note américaine s'inspirera également du souci de ne pas mécontenter le cousin Jonathan, dont les sympathies pour les Anglais, les Français et les Belges se sont nettement affirmées. De New-York sont parties des cargaisons de denrées pour les pays dévastés par la guerre. Les riches Yankees, qui, ces années dernières, achetaient fastueusement des toiles célèbres, dépensent maintenant mieux leurs dollars en secourant les victimes civiles de la calamité actuelle. Leurs aumônes ont de l'envergure: M. Rollon Steelman, ancien président de la National City Bank, a remis à M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, 500,000 francs, moitié pour les victimes de la guerre à Paris et moitié pour soulager les souffrances matérielles de la France septentrionale.

A côté de ces générosités, il y a le soutien moral que l'Amérique donne aux Alliés. Cet appui va même si loin chez quelques Américains du Nord qu'ils n'hésitent pas à dire que les Etats-Unis devraient entrer en lice en faveur de la France et de l'Angleterre. C'est la thèse qu'établit, dans la *Tribune* de New-York, M. Henry Howe, professeur à « Columbia University ».

On comprend que, ayant de pareils amis, les Français et les Anglais éviteront de les froisser si ceci doit se produire par le concours sollicité du Japon ou par une réponse trop indépendante à la note que M. Wilson a fait parvenir à Londres concernant la contrebande de guerre.

* * *

L'autre jour, par la plume de son rédacteur en chef, le *Journal de Genève* disait: « Si le concours du Japon apparaît nécessaire pour conjurer le péril, ou même hâter la fin de l'épreuve, je sais des Français qui comprendraient fort bien qu'on sacrifiât l'Indo-Chine à ce but suprême. »

Le *Journal des Débats* d'hier s'élève contre cette opinion et ce conseil. « Il est désolant, répond-il, d'entendre des Français gémissants parler sérieusement de céder tel ou tel territoire — on parle d'un empire colonial — en échange de l'envoi d'on ne sait combien de corps d'armée japonais, composés on ne sait comment, et devant arriver on ne sait quand, ni par quelle voie sur le théâtre de la guerre. »

L'avis du *Journal des Débats* est que le but suprême de la victoire peut être atteint sans un pareil sacrifice, et que, si même un sacrifice de ce genre devait être consenti, ce ne serait pas à la France de le fournir.

Il est certain que la France a supporté le plus gros poids de la guerre, tandis que l'Angleterre poursuivait méthodiquement l'instruction d'un demi-million de volontaires et que la Russie n'avait pas encore amené sur le front ses réserves inépuisables.

* * *

Le *Temps* sonne la cloche d'alarme au sujet de la présence, dans l'armée française, d'un certain nombre d'Allemands naturalisés. Il juge qu'ils ne sauraient être mieux placés pour pratiquer l'espionnage. Evidemment.

Il dénonce même que des Allemands récemment naturalisés mais exemptés du service militaire se sont engagés dans l'armée française et y ont obtenu des postes de confiance.

On n'envisage que depuis l'état de guerre le danger que ces Français frais émoulus font courir à la défense nationale. Vraiment, on a été un peu loin dans le zèle qu'on a mis à grossir les effectifs militaires. Mais maintenant que faire? Parmi ces Allemands naturalisés, il y a de loyaux Français. Comment discerner les autres pour les sortir des rangs? Le *Temps* propose de les employer indistinctement dans les colonies. C'est bien la mesure qui concilie le mieux la sécurité de l'armée et la crainte d'offenser ceux qui voulaient cordialement servir leur nouvelle patrie.

* * *

Le Pape et le gouvernement italien ont enfin résolu le conflit provoqué en 1912 par la nomination de Mgr Caron comme archevêque de Gênes. On se souvient que le ministère Giolitti, mécontent de l'élection de ce prélat, qu'il représentait comme un ennemi de l'Italie une, lui avait refusé l'*exequatur*, c'est-à-dire le droit de prendre possession de son palais archiépiscopal et de jouir des revenus de la mense. On se souvient encore que Pie X, attristé et mécontent de l'attitude qu'avaient prise en cette circonstances quelques catholiques de Gênes, avait jeté un interdit partiel sur la ville et le diocèse. L'interdit fut plus tard levé, mais le gouvernement italien se refusait toujours à reconnaître Mgr Caron. Pie X avait nommé un administrateur apostolique provisoire à Gênes en la personne de Mgr Boggiani.

Benoît XV chercha dès son avènement à résoudre le conflit, qui était une source d'ennuis et de difficultés pour l'Eglise et l'Etat. Le succès a couronné ses efforts. En date du 17 décembre dernier, annonce l'*Osservatore Romano*, le gouvernement italien a accordé l'*exequatur* à la nomination de Mgr Caron comme archevêque de Gênes. Celui-ci remerciait le ministre de la justice et des cultes de l'acte de réparation dont le gouvernement usait à son égard, mais il déclarait renoncer à occuper le siège épiscopal de Gênes, vu son âge avancé et les tribulations des trois dernières années, qui ont grandement affaibli ses forces.

Le Pape, de son côté, a accepté, quoique à regret, la démission de Mgr Caron pour les raisons indiquées plus haut, lui a conféré le titre d'archevêque de Chalcédoine et l'a nommé consulteur de la Consistoriale et de la congrégation des rites.

Le Pape va prochainement nommer un nouvel archevêque de Gênes. On nous écrit que ce sera Mgr Gavotti, évêque de Casale-Monferrato, qui appartient à l'une des familles patriciennes les plus estimées de la Ligurie et qui s'est distingué dans l'action sociale. Mgr Gavotti a à peine dépassé la quarantaine.

LA GUERRE EUROPÉENNE

La proposition du Pape aux belligérants

L'*Osservatore romano* a publié, mardi soir, le texte des réponses faites par les différents souverains et chefs d'Etats belligérants à l'initiative du Pape en vue de l'échange des prisonniers incapables de reprendre ultérieurement du service.

(Le gouvernement allemand avait fait publier déjà la réponse affirmative de Guillaume II.)

M. Poincaré a télégraphié:

« En réponse à l'aimable proposition que Votre Sainteté m'a fait l'honneur de me transmettre par sa dépêche, je m'empresse de vous donner l'assurance que la France, fidèle à ses traditions de générosité, a toujours traité les prisonniers de guerre avec humanité et qu'elle étudie les moyens d'échanger tous ceux définitivement impropres au service militaire. »

Le roi Albert a télégraphié:

« J'apprécie hautement la pensée chrétienne qui inspire le message qui m'a été envoyé. Il répond à mes propres sentiments et je réserve le meilleur accueil à toute proposition qui me sera faite dans le sens indiqué. »

Le roi d'Angleterre a dit: « *Moi et* mon gouvernement ferons le meilleur accueil à la proposition de Votre Sainteté. »

L'empereur d'Autriche déclare que son gouvernement acceptera de tout cœur, en principe, la généreuse idée du Pape et qu'il s'empressera d'entamer des pourparlers avec les Etats amis intéressés en vue de la réalisation pratique de cette initiative.

Le président du Conseil de Bavière dit accueillir avec la plus vive sympathie la proposition du Saint-Père.

Le roi de Serbie assure que la Serbie ne manquera pas de suivre l'exemple des autres belligérants.

Le gouvernement ottoman déclare consentir à l'échange si les gouvernements ennemis y consentent aussi.

Le ministre des affaires étrangères de Russie annonce que, par déférence pour la magnanime initiative du Pape, le tsar daigne consentir à l'échangé des prisonniers qui seront jugés incapables de reprendre du service actif.

Sur le front occidental

Journée du 6 janvier

Communiqué officiel français du 6 janvier, 11 heures du soir:

« Les seuls incidents notables qui ont été signalés sont: au nord, une assez vive canonnade dans la région de Zillebeke (au sud-est d'Ypres).

« Nous avons maintenu nos positions en Argonne.

« On signale une légère progression de nos troupes dans le bois de Hirzbach, près d'Altkirch. »

Un hommage du kronprinz

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* vient de publier un ordre du jour adressé le 21 décembre par le kronprinz aux troupes allemandes du génie. On y lit:

« *Toutes les autres armes font constamment* appel aux troupes du génie. Rien ne montre mieux le rôle capital que ces troupes jouent, dans une guerre de positions et de fortifications, contre nos adversaires qui sont hautement estimables dans la technique du génie *(gegen unsere pioniertechnisch hœchst achtbaren Gegner)*. »

Les naufragés du « Formidable »

Le nombre des marins du *Formidable* sauvés était de 201, par suite de l'arrivée à Lyme-Régis d'une chaloupe du cuirassé.

Nous avons signalé déjà qu'un agent de police de Lyme-Régis était de veille sur le front de mer à 11 heures un quart du soir lorsqu'il entendit des cris dominant le bruit de la tempête et des vagues. Il distingua une grosse embarcation que le vent poussait à terre; il appela au secours et courut à la plage. Il voulut d'abord faire mettre à l'eau le bateau de sauvetage, mais la mer était trop forte et bientôt, d'ailleurs, la manœuvre devint inutile, car la baleinière était déjà à la côte.

Un des hommes assis à l'avant lança une corde à un agent qui put s'en saisir; de l'aide vint bientôt et les hommes de l'embarcation purent être secourus de la terre.

La baleinière, au moment où elle quitta le cuirassé, contenait soixante-six hommes, mais quarante seulement ont survécu. Des restants, douze moururent et furent jetés à la mer; six autres étaient morts quand l'embarcation arriva à terre et trois décédèrent à son arrivée.

Les survivants ont énormément souffert pendant le temps qu'ils ont passé sur la baleinière; leur navigation n'a pas duré moins de vingt-deux heures; dans la matinée qui suivit la catastrophe, ils aperçurent seulement un vapeur, mais il était trop loin pour les voir, et ce n'est qu'à neuf heures du soir que le sous-officier qui se tenait à l'avant put distinguer une lumière. Jusque-là, aucun des hommes du bord n'aurait pu dire où ils se trouvaient. Pour se donner du courage, ils chantaient, et on ne saurait décrire leur joie lorsqu'ils sentirent crier la quille sur le fond de gravier de la côte.

Dans les tranchées

Le 25 décembre, à minuit, on entendit dans des tranchées françaises une voix superbe chanter le *Minuit, chrétiens*. Le chanteur était Léonce Sellier, le fils du célèbre ténor qui fut une des gloires de l'*Opéra de Paris*.

Dans une lettre écrite à l'un de ses parents, Léonce Sellier dit: « ... Ce jour-là s'est passé sans trop de mélancolie. Nous avions touché quelques petites douceurs, auxquelles s'ajoutèrent vos différents envois; nous avons passé une bonne soirée. A minuit tapant, je suis sorti de la tranchée et j'ai poussé à ces messieurs les Allemands un *Minuit, chrétiens*, bien tassé. »

Les Allemands ont répondu par le chant: *Stille Nacht*: Nuit sainte.

Les Etats-Unis et les Belges

Le cardinal Gibbons, *l'illustre prélat* américain, vient d'accepter la présidence du Comité belge de secours en Amérique. Le geste vaut d'être signalé, car Mgr Gibbons avait, jusqu'ici, systématiquement refusé de participer aux œuvres du même genre qui avaient sollicité son appui.

— Le Sénat américain a adopté le projet relatif à l'immigration avec un article interdisant l'entrée des illettrés.

Mais le Sénat a adopté un amendement autorisant l'entrée des paysans belges, même illettrés.

M. Root, ancien ministre des affaires étrangères, a demandé avec éloquence que cet amendement fût rapporté, en faveur des Belges, à la loi sur l'immigration.

« Jamais, a-t-il dit, jamais, depuis l'établissement du gouvernement des Etats-Unis, aucun peuple ne s'est trouvé dont le sort excitât à ce point la profonde commisération des Américains et inspirât à leurs cœurs un aussi vif désir de lui porter secours. Jamais le monde ne vit tout un peuple privé de gouvernement, privé même du territoire national, dont des millions de personnes sont parties sur les routes de l'exil sans aucun moyen de gagner leur vie.

« Et, puisque ce cas ne s'est jamais produit dans l'histoire des temps modernes, puisque ce cas est exceptionnel, notre loi doit accorder aux Belges un traitement exceptionnel. »

Le clergé belge et la guerre

La Légation de Belgique à Berne nous communique une note concernant les attentats dont le clergé a été victime en Belgique au début de l'invasion allemande. Nous y relevons les passages suivants:

« Le clergé catholique semble avoir eu tout particulièrement à souffrir de l'invasion allemande en Belgique.

« Les églises et les établissements religieux ont été détruits ou profanés dans presque toutes les localités rurales et dans bien des villes où les troupes allemandes ont passé; la plupart du temps, elles ont été transformées en écuries ou en prisons; dans beaucoup de localités, les vases sacrés, qui n'avaient pas été mis en lieu sûr, ont été dérobés.

« Les membres du clergé ont été spécialement l'objet des attentats commis par les soldats allemands. Dans les diocèses de Liége, Namur, Malines et Gand, de nombreux prêtres et religieux ont été fusillés ou pendus, beaucoup ont été conduits en Allemagne où certains d'entre eux paraissent avoir été traités de manière abominable. Beaucoup ont été

injuriés, menacés et molestés odieusement.

« La Commission d'enquête a recueilli des témoignages d'après lesquels dans le seul diocèse de Malines 26 prêtres ont été tués sans aucun motif.

« Les mêmes horreurs se sont passées dans d'autres diocèses.

« Dans le diocèse de Liége, une dizaine de prêtres ont été fusillés, notamment les curés de Forêt, d'Eure-le-Romain, de Blégny.

« Dans le diocèse de Namur, plus de 20 prêtres ont été tués, notamment les curés de Surice, d'Anthée, d'Onhaye, de Spontin, l'abbé Grillard, professeur au collège de Belle-Vue, l'abbé Armand Scheigel, curé de Mastière par delà, l'abbé Burniaux, surveillant au collège Saint-Louis, à Namur.

« Le curé de Spontin a été suspendu tantôt par les pieds, tantôt par les mains ; il a été percé à coup de baïonnettes et finalement fusillé.

« Dans le diocèse de Tournai, S. G. l'Evêque, vieillard de 74 ans, a été pris comme otage. Il a été conduit à Ath et a été traité ignominieusement, laissé sans couchette, sans couverture. Un soldat même lui donna un coup de poing dans le dos. Dans ce diocèse, trois ecclésiastiques ont été fusillés : les curés de Roselies et d'Acoz et un séminariste de Tournai. »

L'œuvre du « Lafayette Kit »

Un comité s'est formé, à New-York, pour prêter assistance aux soldats français blessés ou victimes des intempéries de la saison d'hiver.

Ce comité a baptisé son œuvre : « Lafayette Kit » ou paquetage Lafayette. En profitant des réductions que les membres du comité ont pu obtenir des fabricants, l'Association est parvenue à assurer, pour deux dollars, des paquetages comprenant : une chemise doublée, un caleçon doublé, deux paires de chaussettes de laine, une paire de gants de laine, une ceinture abdominale, un cache-nez, un mouchoir, un petit savon. A peine lancée, l'œuvre obtenait 1200 paquetages, qui sont partis dans le courant de décembre par le *Rochambeau*.

Les envois vont se succéder régulièrement et seront, dès leur arrivée en France, dirigés sur le front.

Les Garibaldiens

Paris, 6 janvier.

En Argonne, près de Ravin-Courtechausse, où nous avons fait sauter, au moyen d'une mine, les tranchées allemandes, le régiment italien commandé par le lieutenant-colonel Garibaldi a attaqué vigoureusement dans la brèche ouverte par l'explosion ; il a fait 120 prisonniers, dont 12 sous-officiers et un caisson.

L'adjudant en chef, Constantin Garibaldi, frère du lieutenant-colonel, a été tué au cours de l'attaque.

M. Poincaré a télégraphié au général Garibaldi, à Rome :

« C'est avec peine que j'ai reçu votre noble télégramme et que j'apprends la mort glorieuse d'un autre de vos fils dans cette forêt de l'Argonne, où la légion italienne fait journellement preuve de bravoure et d'héroïsme. Recevez mes nouvelles et ardentes sympathies. »

Rome, 7 janvier.

(*Stefani.*) — Hier après midi, ont eu lieu les funérailles de Bruno Garibaldi, tombé en Argonne. Etaient présents les ambassadeurs de France et d'Angleterre, les ministres de Grèce, de Serbie, du Monténégro, de nombreuses notabilités, les amis de la famille, les représentants de la municipalité, plusieurs associations avec drapeaux et musiques, les délégations des partis républicain et démocratique, ainsi qu'une grande foule. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont été acclamés. Une manifestation de sympathie a eu lieu devant la légation de Belgique. Le cortège est parti de la gare et se rendit au cimetière au milieu d'une haie de monde.

Au cimetière, Ricciotti Garibaldi a prononcé d'émouvantes paroles d'adieu.

Commentaires de la presse autrichienne

La *Reichspost* écrit : « C'est une guerre terrible contre des forces écrasantes en hommes et en argent. »

La *Zeit* : « Personne n'ose prédire combien de temps cet énorme conflit durera, mais la nouvelle année coûtera à l'Autriche encore plus de sacrifices en or et en vies humaines. »

La socialiste *Arbeiter Zeitung* : « Le soleil ne luit plus. Pour gagner le moindre pouce de terre contre les masses profondes de l'ennemi, il faut de lourds sacrifices, dont nous sentons tous l'amertume. L'amoncellement de nos pertes grandit toujours. »

Le butin

La *Gazette de Francfort* publie :

« Les marchandises de différentes sortes saisies dans les pays ennemis sont en si grande quantité que la difficulté de savoir où les mettre augmente tous les jours. A la demande du ministre prussien de la guerre, toutes les chambres de commerce ont été priées de donner tous les renseignements possibles relativement aux magasins, hangars, etc., qui pourraient servir à serrer temporairement les dépouilles. On propose de partager les marchandises à travers tous les pays d'empire, excepté dans les provinces de la Prusse orientale et occidentale et de Posen, dans les districts dont Breslau, Oppel, Dusseldorf, Cologne, Trèves et Aix-la-Chapelle sont les villes centrales, et en Alsace et en Lorraine. »

(L'autre jour, nous avons cité l'article de la conférence de La Haye par lequel les puissances européennes s'engageraient à faire respecter par leurs troupes les biens des particuliers. — *Réd.*)

Le travail en Angleterre

Londres, 6 janvier.

(*Reuter.*) — Non seulement le nombre des chômeurs est actuellement en Angleterre une quantité négligeable ; mais le manque d'ouvriers se fait sentir dans beaucoup d'industries et de localités. Ceci est dû à trois raisons principales : 1° l'enthousiasme pour la guerre a eu pour conséquence une diminution de la main-d'œuvre ; 2° la guerre elle-même a augmenté l'activité de nombreuses industries ; enfin, 3° le commerce maritime est très prospère.

Incident austro-italien

Rome, 6 janvier.

Le *Giornale d'Italia* signale un incident italo-autrichien qui donnerait lieu actuellement à un échange de télégrammes entre la Consulta et le Ballplatz. Le journal fournit à ce sujet les détails suivants :

En se retirant de Belgrade, il y a une vingtaine de jours, après la brève occupation, le commandement autrichien emmena avec lui plusieurs otages serbes choisis parmi les notabilités les plus marquantes. On sait maintenant que, avec ces Serbes, le commandement militaire autrichien aurait emmené aussi quatre sujets italiens séjournant à Belgrade. Cette mesure illégale ne peut pas être expliquée par une erreur, car les Italiens prouvèrent leur nationalité. Le gouvernement italien aurait eu indirectement, ces jours derniers, connaissance de ce fait.

Le *Giornale d'Italia* ajoute que, selon des informations puisées dans les cercles politiques, depuis quelques jours, la Consulta a demandé des éclaircissements avec l'intention, le cas échéant, de faire des démarches énergiques à Vienne. Commentant cette information, le *Giornale d'Italia* la croit vraisemblable, car cinq ou six ouvriers restèrent à Belgrade malgré l'invitation de quitter la ville qui leur fut adressée par la légation d'Italie au moment où le gouvernement fut transféré à Nisch. Les Autrichiens auraient pris ces sujets italiens comme otages au moment où ils durent quitter Belgrade, mais certainement ils seront relâchés ensuite de l'intervention du gouvernement italien. Le *Giornale d'Italia* conclut que, jusqu'ici, on ne sait rien officiellement à ce sujet.

Capture d'Izzet pacha

Paris, 7 janvier.

On mande de Pétrograd au *Temps* :

La *Gazette de la Bourse* apprend de Tiflis que les Russes ont pris Izzet pacha, ex-ministre de la guerre turc.

Un démenti de l' « Osservatore Romano »

L'*Osservatore Romano* publie le démenti suivant : « Certains journaux ont parlé d'une prétendue mission d'un frère du Souverain Pontife voyageant actuellement en Espagne. Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est sans fondement ; Sa Sainteté n'a confié aucune mission ni politique ni financière à son frère avec lequel, du reste, depuis de longues années, Elle n'a pas de fréquents rapports. »

L'imbroglio mexicain

La Vera-Cruz, 7 janvier.

Les partisans de Carranza ont pris Puebla. Ils ont infligé de fortes pertes aux forces de Villa.

En Albanie

Paris, 6 janvier.

On mande de Rome au *Matin* que la Grèce a envoyé un cuirassé à Vallona.

Confédération

M. le conseiller fédéral Decoppet victime d'un accident d'automobile

On mande de Tavannes (Jura bernois) que, l'autre matin, une automobile militaire a versé, sur la route de Pierre-Pertuis, à un tournant dangereux.

Les voyageurs, parmi lesquels se trouvait M. Decoppet, vice-président du Conseil fédéral, chef du Département militaire, se sont relevés heureusement avec des contusions sans gravité.

Banque nationale

L'encaisse métallique de la Banque nationale suisse s'élève sans cesse. Elle se montait, au 31 décembre, à 262,849,091 francs et était en augmentation de 50 millions environ depuis le commencement de la guerre.

Il y a pour 455,888,905 francs de billets en circulation. Le montant des avances faites par la Caisse de prêts est de 29,345,025 fr. ; il a été prêté 6,433,850 fr. dans la dernière semaine de décembre.

Les économies aux C. F. F.

Le comité central de l'Union des employés de chemins de fer a adressé à tous ses membres un appel, les invitant à étudier les moyens propres à introduire des économies dans l'exploitation des C. F. F.

Les propositions doivent être envoyées au comité central avant le 15 janvier.

Une expulsion

Le Conseil Fédéral a décidé d'expulser du territoire de la Confédération le journaliste Max Bendiner, de Munich, établi depuis de longues années à Zurich. Bendiner avait inventé, il y a quelques semaines, un prétendu incident, qu'il disait s'être produit entre le président de la Confédération et l'ambassadeur de France.

Le monopole du blé

Le projet d'arrêté concernant l'introduction du monopole du blé, dont nous avons parlé mardi, a été rédigé à la fin de 1914, et présenté avant-hier au président de la Confédération.

Le texte de cet arrêté ne contient pas le terme de monopole. Il statue seulement que la Confédération peut importer des céréales ; effectivement, c'est le monopole.

Le Conseil fédéral s'occupera de cette question au cours de cette semaine, ou, au plus tard, la semaine prochaine. Le monopole, tel qu'on va l'introduire, est le seul moyen qui puisse nous garantir des approvisionnements suffisants en céréales.

Les craintes qui ont été exprimées concernant ces approvisionnements ne sont d'ailleurs pas justifiées.

Nos approvisionnements et les envois encore en route sont si considérables que la Suisse peut se considérer comme suffisamment pourvue jusqu'à la moisson prochaine. Le Département militaire fédéral n'a jamais rencontré d'entraves chez les autorités étrangères. Et, depuis quelque temps, nous recevons tous les jours des envois considérables de blés : on en a reçu jusqu'à 350 wagons par jour.

CANTONS

BALE-VILLE

La crise du logement. — La crise du logement sévit avec une particulière intensité à Bâle. Il y a dans cette ville, à l'heure actuelle, plus de 650 appartements qui attendent un locataire.

TESSIN

L'enquête sur les faillites des banques. — On nous écrit de Lugano :

L'impression du dossier du krach de la Banque cantonale est achevée. Ce seraient deux forts volumes, qui seraient déjà aux mains des experts.

VAUD

Mort du notaire Thibaud. — Lundi, est mort, à Nyon, emporté en quelques jours par une paralysie, M. Armand Thibaud, notaire, ancien député radical du cercle de Nyon au Grand Conseil et qui fut président de ce corps en 1912.

M. Thibaud joua un rôle actif au sein du parti radical nyonnais, mais il échoua, aux dernières élections au Grand Conseil, à la suite d'une scission qui fit du bruit en son temps.

M. Thibaud était âgé de 56 ans.

Bienfaisance. — Mlle Julie Bessières, décédée à Lausanne le 23 décembre dernier, a fait par testament pour plus de 140,000 fr. de legs à des œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance. Elle a légué notamment 100,000 fr. à la Société pour la construction d'un temple national protestant aux Mousquines (Lausanne), 10,000 fr. à la commune de Lausanne, 5000 fr. à la Bourse des pauvres de Lausanne, etc.

NEUCHATEL

Le graveur Fritz Huguenin. — On annonce, du Locle, la mort, à l'âge de 70 ans, de l'artiste graveur bien connu, M. Fritz Huguenin-Jacot. C'est une perte considérable pour l'industrie de la gravure artistique.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les missions charitables de la Suisse

L'ambassadeur de France et le ministre d'Allemagne à Berne ont tenu, à l'occasion de la réception du nouvel an, à exprimer au Conseil fédéral, dans la personne du président de la Confédération, les remerciements chaleureux de leurs gouvernements pour les efforts tentés en Suisse, depuis le début des hostilités, en vue d'améliorer le sort de ceux que la guerre a frappés, par le rapatriement, bientôt terminé, des internés civils.

Le chancelier de l'empire allemand a adressé au président de la Confédération une note, conçue en termes les plus cordiaux, par laquelle il exprime, au nom du peuple allemand, sa profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie par le bureau des internés, ainsi que par les autres entreprises philanthropiques dont notre pays a eu l'initiative. Le chancelier de l'empire a aussi exprimé l'espoir que la Confédération suisse continuera dans l'avenir à poursuivre, dans un esprit de fraternité, de conciliation et d'amour du prochain, le but si noble qu'elle s'est assigné : atténuer les horreurs de la guerre.

Poste de campagne

Des lettres et cartes postales de l'étranger, adressées à des militaires suisses au service, sont en souffrance à la Direction de la poste de campagne, l'indication de l'incorporation du destinataire manquant ou étant inexacte. Il s'y trouve aussi des correspondances pour des hommes domiciliés à l'étranger, qui ont été licenciés, mais restent de piquet en Suisse et n'ont pas donné leur adresse.

Les intéressés sont invités à indiquer leur adresse exacte, ainsi que l'origine des correspondances attendues, à la Direction de la poste de campagne (Bureau des envois trouvés).

— Les lettres et les cartes de la poste de campagne non affranchies, provenant de l'étranger, tant qu'elles ne jouissent pas de la franchise de port, ne payeront plus à l'avenir que la taxe interne, soit 20 ou 10 centimes. En cas d'affranchissement partiel, la procédure actuelle ne sera modifiée qu'en ce sens que la taxe à percevoir ne pourra pas dépasser 20 centimes pour les lettres et 10 centimes pour les cartes.

Les envois de la poste aux lettres de l'étranger, non affranchis ou insuffisamment affranchis, à l'adresse de militaires suisses en service, sont délivrés en franchise de port.

Ces dispositions ont un caractère passager et entrent en vigueur immédiatement.

Obsèques militaires

Mardi après midi, à Vufflens-le-Château (Vaud), ont eu lieu les obsèques militaires d'un jeune homme très estimé de la localité, le caporal Jaquier, de la batterie 3, qui, dans la journée de dimanche, avait reçu, dans son cantonnement, une ruade d'un cheval.

Des cigares pour la troupe

La maison Von der Mühll, manufacture de tabacs et de cigares, à Sion, a de nouveau offert 5000 cigares valaisans au commissaire des guerres de Saint-Maurice, pour les distribuer aux troupes des forts.

— La maison W. Straub-Egloff et Cie, fabrique d'ustensiles de métal, à Turgi (Argovie), a, de son côté, remis 500 étuis à cigares et 1000 boîtes d'allumettes en métal blanc au service technique militaire, pour les distribuer aux soldats qui se trouvent sous les armes.

Ces dons, acceptés avec reconnaissance, ont été envoyés aux troupes.

Une initiative pour la paix

On nous écrit :

Genève, le 5 janvier 1915.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de bien vouloir me permettre d'exposer ce qui suit à vos lecteurs, au nom d'un comité qui vient de se constituer.

Les plus grandes nations de la terre s'acharnent à se battre et l'affreuse guerre multiplie ses horreurs. Des millions d'hommes sont fauchés à la fleur de l'âge, laissant des veuves et des orphelins innombrables ; les pays sont dévastés et les haines déchaînées nous ramènent à l'état de barbarie.

Cela ne peut durer ainsi. La guerre est, jusqu'à présent, indécise ; nul des combattants ne peut se vanter d'une victoire décisive et tous ont éprouvé des pertes irréparables ; ce serait donc le moment de tenter d'arrêter le fléau. Si un cataclysme dévastait le genre humain, tous les hommes s'uniraient pour le combattre et s'opposer à ses ravages. La guerre est le plus terrible des cataclysmes. Il faut donc essayer de l'enrayer par tous les moyens possibles.

La Suisse est neutre : elle n'a pas d'ennemis et accomplit d'admirables œuvres de charité et de philanthropie. Elle peut et doit en entreprendre une nouvelle, plus importante que les autres, essayer de faire cesser les hostilités, jeter un appel de paix et de concorde. Que ses citoyens les plus éminents et les plus écoutés se réunissent, qu'ils adressent au Conseil fédéral une proclamation appuyée par un pétitionnement de milliers de signatures, demandant, au nom du peuple suisse, de s'entremettre entre les belligérants afin d'obtenir d'abord un armistice, ensuite la constitution d'une conférence médiatrice à Berne ou à Genève, afin d'étudier les moyens d'arriver à une entente.

Il ne faut pas dire : « Cela ne servira à rien », mais essayer, car souvent l'utopie d'aujourd'hui est la vérité de demain. Si nous n'alliissons pas, nous recommencerons plus tard et nous aurons, du moins, accompli un devoir sacré, tenté l'effort pacifique et conciliateur. Cela serait une grande et noble action de plus à l'actif de la Suisse. Que l'œuvre de la Croix-Blanche complète l'œuvre de la Croix-Rouge !

Je propose qu'une assemblée soit convoquée et que de suite on s'occupe de chercher les moyens de supprimer la cruelle calamité qui déshonore l'humanité et la menace tout entière de la ruine à brève échéance.

Il faut, suivant la belle parole du poète, que la Suisse déclare la paix au monde, dût-elle aller au-devant d'un échec.

Un comité américain s'est d'ailleurs constitué avec les mêmes intentions et nous nous mettons en rapport avec lui, pour une action commune.

Je serai très heureux si ma parole peut être entendue, et, dans cet espoir, vous prie d'agréer, etc.

Jules Monod,
au nom d'un groupe de citoyens suisses constitué en comité de la paix.

La neutralité des marques de fabrique !

La fabrique de cigares de Diessenhofen (Thurgovie) avait lancé sur le marché et inscrit au registre du commerce suisse une nouvelle marque portant : *Unsere 42er*, accompagnée d'une vignette où un énorme obusier voisinait avec un soldat coiffé du casque à pointe.

La *Feuille officielle suisse du commerce* annonce que cette marque a été radiée sur l'ordre du Département fédéral de justice et police.

---

14 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Et tandis que John montrait à Francine des photographies prises par lui à Londres, Mme Leduc se disait qu'il y avait cruauté chez ce jeune homme à suggérer ainsi à sa fille des rêves irréalisables dont le mirage pourrait gâter son existence.

Elle demanda donc, afin d'entamer une autre conversation :

— Vous allez avoir bien du vent pour votre traversée?

— J'aime le vent. J'aime la tempête aussi. C'est pour ça je vais par Southampton.

— Et vous allez être content de revoir votre pays?

— Très content.

— Il me semble, observa Francine, que ça ne doit pas être désagréable de quitter un pays comme Roulbec, quand on a l'espoir d'y revenir.

— I think so. C'est mon avis.

Soudain, un long mugissement de sirène retentit, comme un appel lancé par-dessus les forêts et les plaines. Et l'écho parut si lointain qu'on eût dit la réponse de l'Angleterre.

Des dames descendaient déjà la cale ; le passeur y amarrait sa barque, contre laquelle clapotait une eau verdâtre où nageaient des feuilles mortes.

Là-bas, au détour du fleuve, la passagère *Fréya*, venant de Rouen, s'avançait avec une majestueuse élégance, poussant rapidement devant elle de petits flots d'écume.

Francine, fiévreuse comme s'il s'agissait de son propre départ, admirait le flegme de son ami qui ne se pressait pas de se joindre aux dames installées maintenant dans la barque dont le passeur fixait la godille.

John Marlow, en s'inclinant devant Mme Leduc, lui donna un vigoureux shake-hand, accompagné d'un mot aimable. Puis se tournant vers Francine et lui pressant ses petites mains, il demeura un instant, les bras tendus, le visage penché, disant : « Mademoiselle, je suis très triste de quitter vô ! » Ayant ainsi confié à cette pression de main tout ce qu'il eût malaisément défini, même dans sa langue natale, il les rejeta doucement avec un sourire navré.

— Oh ! Monsieur, s'écria Mme Leduc, vos bagages sont embarqués et le passeur vous appelle... Il va partir... Vous allez manquer la passagère.

Le *Fréya* arrivait à la hauteur de Roulbec.

— Adieu, Monsieur John, murmura Francine, un léger tremblement aux lèvres.

— Good bye, répondit-il, en se dirigeant vers la barque.

La voix des gamins rassemblés autour d'elle ne permit pas à Francine d'entendre les mots anglais qu'il avait ajoutés. Une promesse de retour, peut-être ? Elle imagina donc une phrase et se persuada que c'était celle réellement dite par John.

Le cœur gros, elle vit la barque s'en aller, distingua nettement le mouchoir qui s'agitait et agita elle-même sa main en souriant, jusqu'au moment où cette barque, au milieu de la Seine, accosta le *Fréya*.

Alors, tout se brouilla dans ses yeux.

La passerelle blanche et les silhouettes des gens accoudés aux bastingages, les manches à air rouges et les cuivres étincelants, tout dansa le long des peupliers de la rive gauche. Le transbordement grotesque des grosses dames que les employés de la passagère soulevaient dans leurs bras, au milieu des rires, eût été ignoré de Francine, sans les exclamations de sa mère.

Et quand s'éloigna le pavillon tricolore qui, à l'arrière, se tendait à la brise, le sillage, s'élargissant en immense éventail aux branches bleues, claqua contre les embarcations et s'étala sur la digue, près de Francine, qui crut voir là une dernière pensée du voyageur.

Enfin, vers Villebœuf, la passagère vira. L'écharpe noire de sa fumée rabattue se déchira sur le ciel gris où de place en place se montrait un soupçon de bleu — un espoir — coin de ciel printanier oublié là-haut, semblait-il.

Comme Francine et sa mère retraversaient la Promenade où les feuilles rousses se soulevaient sur les bancs, la première aperçut encore le bateau blanc au pied des coteaux bleuis. Et son regard disait : « Adieu, *Fréya !* »

Eux, les vieux tilleuls, agitant leurs feuillages, semblaient dire aussi : Adieu, *Fréya !*

— Comme il est bon garçon, réfléchit Mme Leduc, comme il est aimable pour Francine !... Pourvu que la petite ne se le mette pas en tête !

Elle, Francine, songeait avec amertume que chaque minute le séparait d'elle davantage !

VI

Un samedi que la servante Mélanie lavait à grande eau le parquet de la salle commune, toutes les chaises étant rangées sur la table d'hôte, Mme Leduc, qui vérifiait des comptes de fournisseurs dans la salle à manger, vit venir à elle une grosse dame en capote de velours noir, à la voilette relevée sur le front et dont la démarche avait une solennité théâtrale.

— Madame Heurteloup ! fit l'hôtelière, en ôtant son tablier et en cherchant une chaise avec empressement.

— Bonjour, chère Madame, répondit la libraire, en lui tendant sa main gantée.

Puis, quand les deux femmes se furent informées de leur santé respective :

— Je profite, dit la veuve, de l'occasion qui m'est offerte de vous apporter ce livre anglais, commandé par Mademoiselle votre fille, pour venir vous faire une visite amicale. Elle va bien, j'espère, Mlle Francine ? Je serais heureuse de la voir.

— Francine est justement absente, déclara Mme Leduc... mais, Madame Heurteloup, vous accepterez bien de prendre quelque chose ?

— Merci... merci ! oh ! jamais entre les repas, vous savez, ordre formel de mon médecin... Elle est absente. Ah ! c'est bien regrettable.

Mais elle s'en réjouissait au contraire.

Appuyant sur la pomme de son parapluie une main nerveuse, élevant l'autre main dans un geste oratoire, elle remuait ses lèvres en silence, repassant évidemment une dernière fois son plan avant d'engager l'action.

— Je viens précisément, chère Madame, vous parler un peu d'elle. Vous m'excuserez de prendre cette liberté. Je crois pouvoir le faire, en raison de notre vieille amitié que nous devons à notre voisinage, car nous sommes presque voisines.

— Oui, il n'y a qu'une rue qui nous départage !

— Il est vrai !... Je dois vous dire que j'ai été péniblement impressionnée de remarquer que depuis quelque temps elle n'entre plus nous dire bonjour, en passant devant la maison. Edmond en est très peiné. Francine était son amie d'enfance. Ils étaient si charmants, Madame, Edmond et elle, quand, tout petits, ils s'embrassaient si ingénument. Ils se faisaient des protestations d'amitié si drôles que j'en avais les larmes aux yeux, et bien que ce fût un amusement naïf en apparence chez ces enfants, je ne pouvais m'empêcher d'y voir une promesse pour l'avenir... J'ai été cruellement éprouvée, chère Madame, par la mort de mon pauvre mari (et la veuve jeta au plafond un regard de victime héroïque) et j'ai vu, cette même année, Edmond, qui était toujours resté près de moi, partir pour faire son service militaire... (Puis, avec un rengorgement patriotique), c'était son devoir, je m'en suis consolée courageusement.

Mais, au retour déjà, Francine, devenue une grande demoiselle, lui tendait la main avec cérémonie, en répondant du bout des lèvres à ses amabilités. Et je ne saurais vous exprimer toute la déception de mon fils de voir se détourner de lui celle qu'il n'avait pas oubliée, celle dont le souvenir, il me l'a avoué, l'empêcha de se mal conduire pendant son service, et de se voir supplanter par un de ces Anglais qui arrivent dans ce pays en seigneurs et maîtres, pour accaparer ce qui ne leur appartient pas, ce qui devrait appartenir à d'autres, enfin...

Et cette tirade s'acheva dans un long sifflement de poitrine.

(A suivre.)

Les deuils chez les réfugiés belges

Un réfugié belge, M. Boniface Denil, chef garde aux chemins de fer de l'Etat belge, est mort dimanche, 3 janvier, à l'infirmerie de Lausanne. Il était âgé de 50 ans.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du chocolat

Une assemblée très nombreuse de délégués de l'organisation suisse du commerce de détail des chocolats réunie mardi, à Olten, a déclaré, à l'unanimité, ne pouvoir accepter l'augmentation du prix de vente en gros des chocolats et des cacaos, pas plus que la nouvelle réduction décidée le 29 décembre, par les fabriques de chocolats, des primes de vente.

L'assemblée s'est ralliée, à l'unanimité, aux démarches faites par le secrétariat de l'Union suisse des commerçants-détaillants de chocolat, pour assurer l'approvisionnement du pays en produits à bon marché.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision de trains en Belgique. — Dimanche soir, sur la ligne de chemin de fer d'Anvers à Eschen, un train de voyageurs venant d'Anvers est entré en collision avec un train militaire au point de jonction des lignes allant vers les forts. Le train de voyageurs a été pris en écharpe. La locomotive, le fourgon à bagages et un wagon de voyageurs ont été complètement détruits. Les autres wagons ont déraillé. Huit voyageurs ont été tués. Il y a 25 blessés.

SUISSE

Les faux-monnayeurs. — A Eschbach (Saint-Gall), la police a arrêté une bande de faux-monnayeurs, qui fabriquaient des pièces de 2 francs suisses.

En sautant d'un train en marche. — A Büren (Berne), un jeune domestique de campagne, âgé de 17 ans, ayant voulu sauter d'un train en marche, est tombé sous les roues et a eu la jambe droite coupée.

Les voleurs. — La police genevoise a arrêté, hier matin, mercredi, dans une pension du boulevard des Philosophes, Giovanni F., né en 1881, Italien, sous mandat de la préfecture de Rome.

F. était depuis plusieurs années au service du duc et de la duchesse Salviati, à Rome. Il avait profité, il y a quelque temps, de l'absence de ses maîtres pour s'emparer d'une somme de 25,000 fr. et de plusieurs bijoux.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 5 janvier. — Le Conseil nomme :

M. Aimé Rossier, à Fribourg, ingénieur-adjoint au département des ponts et chaussées ;

M. Joseph Berset, allié Michaud, à Villarepos, débitant de sel audit lieu.

L'élection du 17 janvier

Le bureau du recensement de la ville de Fribourg fait savoir que le dernier délai pour les réclamations concernant l'état des électeurs habiles à prendre part au scrutin du 17 janvier pour la nomination d'un député au Grand Conseil expire demain, 8 janvier, à 5 heures du soir. Passé cette date, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

Dans nos paroisses

La paroisse de Marly a célébré, hier, fête de l'Epiphanie, le 25me anniversaire de l'installation de son dévoué curé, M. le très révérend doyen Léon Strago.

A l'heure de la grand'messe, la longue théorie des enfants et des congréganistes de la Sainte Vierge a été chercher le vénéré jubilaire à la cure pour le conduire à l'église, ornée de verdure et d'oriflammes. Deux enfants de la paroisse, le R. Père François, Cordelier, et M. l'abbé Andrey, assistèrent M. le Doyen pendant la sainte messe.

Un autre enfant de la paroisse, M. le très révérend chanoine de Week, fit le sermon de circonstance. Après avoir lu le télégramme de félicitations envoyé par Sa Grandeur Mgr Bovet, il commenta *la parole du divin Sauveur « Je connais* mes brebis et mes brebis me connaissent ». En termes émus et délicats, il redit l'activité, le zèle et le dévouement qu'avait déployés M. le curé Strago pendant ces vingt-cinq ans de ministère pastoral.

Au banquet, qui réunit à l'hôtel de la Croix-Blanche le clergé et les autorités paroissiales et communales de Marly, M. Risse, inspecteur scolaire, exprima la reconnaissance et l'affection de la paroisse envers son dévoué pasteur, et M. le chanoine Brasey présenta au vénéré jubilaire les félicitations et les souhaits du Chapitre de Saint-Nicolas, qui, depuis l'année 1491, est le collateur de la paroisse de Marly. M. le Doyen, touché par toutes ces marques d'affection, remercia ses chers paroissiens et les autorités paroissiales, et exprima le désir de rester toujours avec ses chers enfants, qu'il avait appris chaque jour à mieux connaître et à mieux aimer.

Après les vêpres, toute la paroisse se réunit dans la grande salle de la maison d'école. Le conseil paroissial, les enfants du catéchisme, la congrégation des Enfants de Marie vinrent tour à tour redire à leur bien-aimé Père leur amour et leur reconnaissance, lui remettre, à l'exemple des Rois Mages, leurs riches présents, lui exprimer leurs vœux les plus ardents. Le dévoué Curé eut des paroles aimables pour remercier tous ses chers paroissiens, pour leur exprimer son affection bien sincère, et pour leur dire combien il était heureux de rester au milieu d'eux en poursuivant toujours le même idéal qu'il s'était proposé il y a vingt-cinq ans : « Faire toujours mieux connaître et toujours mieux aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Promotion militaire

Le sergent Marcel Villerot, d'Estavayer-le-Lac, à Muri (Argovie), a été promu au grade de lieutenant des troupes de subsistances.

Soirée théâtrale et musicale

Jamais notre vieux théâtre de Fribourg n'avait vu affluence pareille à celle de hier soir, mercredi. Pas une place n'est restée inoccupée. Le programme, des mieux choisis et des mieux interprétés, et le but de bienfaisance de la soirée ont été la cause d'un tel succès.

Il nous serait difficile de donner la palme à la meilleure production, puisque toutes méritent des éloges sans réserve.

Le quatuor de Mendelssohn fut interprété avec beaucoup d'art et de finesse dans les détails par MM. Ruegg, Cuony, Galley et Mlle Barone.

M. Lipp, notre excellent et dévoué chanteur, nous a charmé par sa voix harmonieuse et d'une sonorité remarquable. Il a rendu avec beaucoup d'âme et de sentiment : *La chère maison* de Dalcroze, *Noël d'Irlande* de Holmès, et le *Cœur des mamans* de Botrel.

Mme Eline Biarga, que nous avions entendue plusieurs fois à Fribourg, s'est révélée artiste de premier ordre dans les airs de Melissa, Elisa et d'Alceste, de Hændel. Le *Fabliau de Manon* de Massenet, qui contient de grandes difficultés, n'a pas moins été rendu à la perfection dans toutes ses nuances.

M. de Graffenried-Villars a une magnifique voix de baryton ; le *Chant hindou* de Remberg et le *Crucifix* de Faure ont remporté un immense succès.

Nous avons eu le regret de ne pouvoir applaudir Mme Meyer-Morard, qui, souffrante, a été empêchée de tenir sa partie dans le concert.

Le piano d'accompagnement a été tenu à la perfection par Mme Lombriser-Stœcklin.

* * *

Le programme littéraire comportait une comédie et une pièce patriotique.

Par un jour de pluie, de M. Louis Forest, est une petite farce bouffe pleine d'entrain et d'humour. Le sel n'y manque point, et il est même un peu gros. La scène du sourd est du plus haut comique.

M. Michel de Djakéli a joué avec infiniment de verve et de naturel. M. Jean de Week déploya beaucoup d'esprit dans le rôle du sourd. M. Jean de Schaller nous a charmés par la simplicité de son débit et son naturel. Mlles Alice Maurer et Blanche Hogg furent exquises de grâce et de vivacité dans les reparties.

Fais ce que dois de François Coppée exalte au plus haut point le patriotisme français. La scène se passe en 1871. Coppée montre la nécessité lointaine de la revanche. Cette pièce contient des vers magnifiques, d'une actualité saisissante.

M. Raoul de Week a été admirable dans son rôle de vieux pédagogue qui veut, à tout prix, donner à la jeunesse française une âme patriotique.

Mlle Alice Maurer s'est adaptée parfaitement au rôle tragique qu'elle avait dans cette pièce. M. Carlo Rancillac a été parfait de sincérité enfantine.

Le public n'a pas ménagé ses applaudissements.

La Société de Belles-Lettres mérite toutes les félicitations pour l'agréable soirée qu'elle a bien voulu donner au public de Fribourg, au profit des œuvres de bienfaisance.

* * *

Sollicitée par de nombreuses personnes qui n'ont pu avoir des places hier soir, la Société des Belles-Lettres donnera, dimanche prochain, à 8 h. ¼, une seconde soirée musicale et théâtrale.

La location sera ouverte dès aujourd'hui, jeudi, chez M. L. Vonderweid.

L'assurance contre la grêle

On sait que la moitié des subsides accordés par les cantons pour encourager l'assurance contre la grêle est remboursée par la Confédération. Il a été versé de ce chef au canton de Fribourg, pour l'année écoulée, une somme de 4809 francs.

La fermeture des magasins le soir

Les marchands de chaussures de la ville de Fribourg dont les noms suivent ont décidé de fermer leurs magasins à 8 heures du soir, à partir d'aujourd'hui, 7 janvier.

Cette décision a été prise afin de faciliter la tâche du personnel et d'améliorer sa condition.

Cependant, les samedis et veilles de fêtes, les magasins pourront rester ouverts jusqu'à 10 heures.

Angermeier, rue de Lausanne ; Adam, avenue de Pérolles ; Mme Cassal, rue de Romont ; Dossenbach, aux Arcades ; Marty, aux Chaussures Modernes, S. A. ; Schor, rue de Lausanne ; Vonlanthen, rue du Pont-Suspendu.

Les soupes populaires

Le comité des « soupes populaires » informe les familles qui bénéficient de cette œuvre que la distribution a lieu, soit au Schiffhaus, soit à la nouvelle école du Bourg, de 11 heures à midi et demi les jours ouvrables et de 11 heures à midi, les dimanches et jours de fête.

2me liste de souscriptions

MM. Ed. Hertig, coutelier, 2me versement, 5 fr. ; Alphonse de Reynold, 20 fr. ; Mmes Marie Zollinger, à Glion, 10 fr. ; Marie Bonvallat, à Glion, 0 fr. 30 ; anonyme, 20 fr. ; P. de Z. et ses enfants, à Gambach, 600 fr. ; Tappe de Beaujour, 5 fr. ; MM. Berchtold Baur, 100 fr. ; Charles Schnyder, directeur de la Banque de l'Etat, 50 fr. ; Banque de l'Etat de Fribourg, 300 fr. ; Dr M. Bullet, 5 fr. ; Charles Geissmann, 30 fr. ; Uldry, banquier, 5 fr. ; anonyme, 5 fr. ; anonyme, 1 fr. ; Mme Roger Wuilleret, 20 fr. ; M. Philippe Clément, 5 fr. ; Mmes Muller, 5 fr. ; Alfred Dupraz, 10 fr. ; Mlle Thérèse Esseiva, 5 fr. ; MM. Furrer, 5 fr. ; A. Weitzel, 5 fr. ; anonyme, 5 fr. ; M. et Mme de Schaller-de Romy, 5 fr. ; famille Radly, à Cormanon, 1 fr. ; MM. Hogg-Mons, 5 fr. ; Philippe Clément, 2me versement, 5 fr. ; anonyme, 2 fr. ; Mmes Jean de Schaller, 5 fr. ; Muller, 5 fr. ; MM. Rodolphe Grumser, 10 francs ; le chanoine Bossens, 5 fr. ; Mmes Caroline de Chollet, 5 fr. ; veuve Jean Chalamel, 5 fr. ; anonyme, 0 fr. 30 ; anonyme, 5 francs ; Mme François Gauderon, 5 fr. ; M. l'abbé Louis Wæber, 10 fr. ; Mmes Badoud-Glasson, 10 fr. ; de Boccard, à Grandfey, 10 fr. ; MM. Maurer, ingénieur, 10 fr. ; Louis de Diesbach, La Schürra, 100 fr.

Total de la 2me liste : 1419 fr. 60. — Liste précédente : 771 fr. — Total à ce jour : 2190 fr. 60.

Au Lac-Noir. — Au Lac-Noir et sur les hauteurs avoisinantes, la neige tombe depuis deux jours ; il y en a au moins 40 centimètres.

Sauvetage. — L'autre jour, une barque, montée par un jeune garçon de 12 ans, a chaviré près du môle d'Estavayer-le-Lac. Le gardien du port, M. Kaiser, s'aperçut heureusement de l'accident et s'empressa de retirer le naufragé de l'eau. Celui-ci en fut quitte pour un plongeon, peu agréable par le temps qu'il fait.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h., répétition urgente pour concert à la Brasserie Peier.

Männerchor. — Heute Abend, 8 ½ Uhr, Uebung im Falken.

C. A. S., section Moléson. — Séance, ce soir, jeudi, 7 janvier, à 8 ½ h., au local. Causerie : L'esprit suisse et le Club alpin. Préparation de la course à Tremettaz. Assemblée du ski-club.

Société fédérale de gymnastique « La Freiburgia ». — La prochaine leçon des Pupilles aura lieu vendredi soir, 8 courant, à 7 heures, au local : Halle de gymnastique des Grand'Places.

Société de gymnastique des dames. — La leçon de gymnastique aura lieu demain soir, vendredi, 8 courant, à 8 ½ heures, au local : Restaurant des Grand'Places, salle du Ier étage.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 7 janvier

BAROMÈTRE

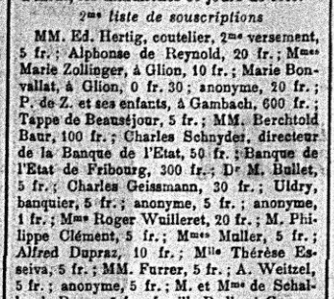

THERMOMÈTRE C.

Janv.	1	2	3	4	5	6	7	Janv.
8 h. m.	0	3	0	1	3	7		8 h. m.
1 h. s.	2	4	2	3	5	9		1 h. s.
8 h. s.	2	2	0	2	5			8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	90	90	94	94	86	94	8	h. m.
1 h. s.	90	90	90	94	90	94	1	h. s.
8 h. s.	92	94	90	94	90		8	h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 7 janvier, midi.

Ciel nuageux. Régime du sud-ouest. Température au-dessus de zéro.

L'insomnie

provoquée par la toux, les catarrhes et les maux de gorge, désespère beaucoup de gens. L'emploi de quelques boîtes de **Pastilles Wybert-Gaba** la supprime complètement puisqu'elles sont le remède souverain contre toutes les affections de la gorge.

En vente partout à 1 franc la boîte
Demander expressément les **Pastilles « Gaba »**.

„ CORYZOL „

Remède suprême contre les rhumes de cerveau

Dans toutes les pharmacies.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE EUROPÉENNE

L'initiative du Pape

Milan, 7 janvier.

Le corespondant du Vatican au *Corriere della Sera* télégraphie à ce journal :

Après l'acceptation de sa proposition au sujet de l'échange des prisonniers impotents par les Etats belligérants, le Saint-Siège s'est occupé des difficultés pratiques de l'exécution du projet. Il fera prochainement à ce sujet des propositions concrètes.

D'après les déclarations d'un haut personnage ecclésiastique, le Vatican serait d'avis que l'échange des prisonniers pourrait avoir lieu à Bâle ou dans une autre ville de la Suisse, ce pays se trouvant placé dans le voisinage immédiat des pays en guerre. Le personnage en question a fait remarquer que, dans les premiers jours de la guerre, il s'est effectué à Bâle un échange de membres de la Croix-Rouge de France et d'Allemagne.

En tout cas, la diplomatie pontificale va se mettre en rapport avec les gouvernements afin de réaliser le plus tôt possible l'échange convenu.

Autour du cardinal Mercier

Milan, 7 janvier.

On mande de Paris à l'*Italia* :

La nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier, archevêque de Malines (voir *Nouvelles du jour*), a produit en France une vive émotion.

La *Croix* publie un commentaire très énergique. Elle estime que le fait pourrait être vrai, en faisant observer que la nouvelle n'est pas officiellement confirmée.

Rome, 7 janvier.

On mande d'Amsterdam à l'*Italia* que le consul général de Belgique dans la capitale hollandaise n'a pas reçu confirmation de l'arrestation du cardinal Mercier ; il considère cette nouvelle comme improbable, en faisant remarquer qu'il est possible que le cardinal Mercier soit gardé à vue dans son palais.

Milan, 7 janvier.

On mande de Rome à l'*Italia* :

Aux ambassades belge et allemande auprès du Vatican et auprès du Quirinal, on assure qu'aucune nouvelle officielle n'est arrivée au sujet de l'arrestation du cardinal Mercier.

Milan, 7 janvier.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

La nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier provoque de nombreux commentaires dans la presse anglaise. Le *Times* la réprouve dans un article très énergique.

Le cardinal Bourne, archevêque catholique de Westminster, qui fut un disciple de l'archevêque de Malines et qui est resté son ami, publie la protestation suivante : « La noble et courageuse lettre pastorale du cardinal Mercier a obtenu l'approbation générale et l'admiration de tous. S'il est vrai qu'il a été emprisonné, rien certes ne pourrait être plus agréable pour lui que de se trouver de cette façon associé aux épreuves de milliers de ses ouailles qui souffrent pour la défense de leur pays. Une telle action rappellerait la manière dont Bismarck a traité l'archevêque de Posen, le cardinal Ledochowski, il y a quarante ans. »

Un exposé de lord Kitchener

Londres, 7 janvier.

Sp. — Lord Kitchener a repris, à la Chambre des lords, son exposé de la situation militaire où il l'avait laissé il y a six semaines. A ce moment, dit-il, le général Joffre venait d'envoyer à la ligne britannique d'importants renforts qui permirent au général French de raccourcir cette ligne et de donner quelque repos aux soldats. Les Allemands, ayant échoué dans la tentative de briser la ligne, s'employèrent pendant la dernière semaine de novembre et pendant la première semaine de décembre à reporter rapidement leurs troupes sur le front russe, tout en laissant à l'ouest des forces suffisantes pour faire face aux Alliés. Pendant le mois de décembre, les Alliés progressèrent sur certains points. C'est ainsi que malgré un temps défavorable, les Français progressèrent remarquablement dans la région de Reims et en Haute-Alsace. Mais les opérations consistèrent surtout en une guerre de siège et de combats incessants de tranchée à tranchée à coups de grenades et de bombes. Nous avons dans la mesure du possible atténué les rigueurs de la campagne d'hiver pour les troupes britanniques dont la bonne humeur et l'ingéniosité sont demeurées remarquables. Un seul engagement des troupes britanniques eut lieu le 20 décembre à Givenchy (région de Lille).

L'attaque violente de Givenchy surprit les Indiens, auquels plusieurs tranchées furent enlevées. Ces tranchées furent reprises le lendemain par le premier corps tenu en réserve et qui infligea aux Allemands des pertes considérables. Les lignes anglaises étaient ainsi complètement rétablies. Les troupes du général French ont été renforcées par un certain nombre d'unités territoriales et par une nouvelle division dont fait partie le beau régiment canadien.

Lord Kitchener passe ensuite en revue la situation du côté russe. Les Allemands dit-il, renforcés par des troupes venues de l'ouest, ont pu se dégager dans la région de Lodz en sacrifiant beaucoup de monde et ont pris l'offensive sur la rive gauche de la Vistule. Ils occupent vers la mi-décembre une ligne formée par les rivières Bzoura et Ravka et se trouvent à une trentaine de milles de Varsovie. Les Russes leur tiennent tête depuis quinze jours, arrêtant la marche de l'envahisseur sur Varsovie, malgré des attaques violentes et répétées. Les Allemands sont ainsi arrêtés en Pologne et y souffrent des difficultés inhérentes à une campagne d'hiver en Russie, sans compter qu'ils ont éprouvé de grandes pertes.

Dans la Prusse orientale, la situation est également stationnaire depuis le 5 novembre. Sur la rive droite de la Vistule, dans la région de Mlawa, l'avance allemande est également arrêtée. Quoique les Allemands occupent encore Mlawa, la rive droite de la Vistule peut être considérée comme déblayée de l'ennemi, dont toutes les tentatives pour passer la rivière ont été repoussées.

En Galicie, à la fin de novembre, Cracovie était bombardé et l'avant-garde russe pénétrait jusque dans les plaines de Hongrie. A la mi-décembre, les Autrichiens, renforcés, ont repris l'offensive et ont fait replier les Russes de 35 milles environ ; mais les Russes, avec une extraordinaire vaillance, ont repoussé graduellement l'aile droite austro-hongroise jusqu'aux défilés des Carpathes. La retraite des Autrichiens, à la fin décembre, a été marquée par des pertes considérables en tués et en blessés. Les Russes ont fait 50,000 prisonniers.

Les exploits extraordinaires de la vaillante armée serbe constituent une des parties les plus brillantes des opérations militaires de décembre. La situation des Serbes était très critique à la fin de novembre. Ils battaient en retraite et avaient dû évacuer une importante partie de leur territoire. Ils avaient perdu Belgrade et les Autrichiens s'efforçaient de tourner leur aile gauche. Soudainement, les Serbes reprenaient l'offensive sur toute la ligne et mettaient en déroute es Autrichiens. L'effet moral de cette victoire ne peut manquer d'être considérable dans toute la monarchie austro-hongroise. En même temps, les Monténégrins pénétraient en Bosnie et s'emparaient, malgré la vive résistance des Autrichiens, d'importantes positions.

Dans le Caucase, à la fin novembre, l'armée turque était refoulée dans la direction d'Erzéroum ; les Russes avançaient à l'est du lac de Van. Mais des renforts turcs débarqués sur le littoral de la mer Noire opéraient contre Batoum. La victoire russe du Caucase annoncée mardi soir aura nécessairement une répercussion considérable sur les opérations turques du Levant placées sous le haut commandement allemand.

En Mésopotamie, les troupes indiennes ont continué à marcher vers le nord et ont attaqué les Turcs à Korna, sur la rive gauche du Tigre, leur infligeant de grandes pertes. Les Indiens sont chaleureusement accueillis par les Arabes.

En Egypte, les aviateurs ont aperçu de faibles détachements turcs, sous le commandement d'officiers allemands, qui essayaient de pénétrer dans la région à l'est du canal de Suez. Il s'agissait de forces sans importance qui n'ont presque pas eu de contact avec les troupes protégeant le canal.

En Haute-Alsace

Belfort, 7 janvier.

Les combats en Haute-Alsace deviennent très meurtriers pour les Allemands, qui arborent un peu partout le drapeau de la Croix-Rouge pour éviter le feu de l'artillerie française.

Les aumôniers

Rome, 7 janvier.

La Sacrée Pénitencerie apostolique a porté un décret par lequel les aumôniers auxiliaires des armées belligérantes ont la faculté d'entendre les confessions où qu'ils soient et de n'importe qui. Ces pouvoirs sont étendus aux prêtres prisonniers qui ont le droit d'entendre les confessions des soldats au milieu desquels ils se trouvent.

L'escroquerie à la charité

Paris, 7 janvier.

(Havas.) — Une instruction a été ouverte contre une entreprise de transports qui, sous prétexte de faire parvenir aux prisonniers en Allemagne des colis expédiés par les familles, réclamait des sommes variant de trois à cinq francs. Le juge d'instruction a décidé d'envoyer une commission rogatoire à Genève, le directeur de l'entreprise ayant prétendu avoir été en relations avec une agence genevoise.

Les précautions à Vienne

Milan, 7 janvier.

On mande de Goritz (Trentin), au *Secolo* :

Un grand nombre d'ouvriers ont été réunis pour être envoyés à Vienne où ils seront occupés à creuser des tranchées et à consolider les fortifications.

Bulletin turc

Constantinople, 7 janvier.

Communiqué du grand état-major général :

Nos troupes qui s'avancent de la région de Somai et de Bajirue ont occupé Ourmia (Perse russe, 40,000 habitants, sur la rive occidentale du lac du même nom), point d'appui important pour les Russes.

Après le combat naval sans issue décisive, entre la flotte russe et les croiseurs turcs, la flotte russe a coulé un navire commerçant italien, malgré le pavillon national qu'il avait montré.

Démenti

Constantinople, 7 janvier.

L'Agence ottomane annonce :

Un journal étranger a publié la nouvelle que Djemal pacha aurait été assassiné ; l'Agence ottomane est autorisée à démentir catégoriquement cette information.

Les Grecs de l'empire turc

Athènes, 7 janvier.

Les nouvelles d'Asie Mineure dépeignent sous les plus tristes couleurs la situation des chrétiens grecs, qui souffrent non seulement du boycottage, mais de réquisitions constituant de véritables confiscations. Ils sont, de plus, en butte aux pires traitements de la part des malfaiteurs, sur les crimes desquels les autorités ferment les yeux. Un redoublement de persécution provoque l'augmentation de l'exode des chrétiens grecs vers Smyrne, où ils arrivent dénués de toute ressource.

Les Italiens en Albanie

Rome, 7 janvier.

Le *Giornale d'Italia* dit que l'Italie a occupé Vallona pour d'innombrables raisons que l'opinion publique comprend parfaitement, à cause de complexes et importants intérêts qu'elle a dans cette ville. Mais le gouvernement italien ne voulait pas et ne veut pas rétablir l'ordre en Albanie ; il ne veut ni organiser ni pacifier le pays. Nous sommes et nous resterons à Vallona, dit le *Giornale* ; mais nous ne nous emparerons pas de Durazzo, ni d'aucun autre port de l'Albanie.

Milan, 7 janvier.

On mande de Nisch au *Corriere della Sera* :

Le *Samouprava* (journal officieux serbe), dans un article de tête, constate que l'occupation de Vallona rencontre l'approbation générale en Serbie.

Milan, 7 janvier.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Pétrograd a eu un entretien avec M. Sazonof, ministre des affaires étrangères de Russie, qui lui a déclaré que la Russie aurait souhaité, de la part de l'Italie, une politique plus active et plus énergique.

Le gouvernement russe attendait l'occupation de Vallona et n'y trouve rien à redire. M. Sazonof appelle de ses vœux l'union des peuples balkaniques et l'entente italo-roumaine.

A propos de la Dalmatie, M. Sazonof dit que l'Italie, qui possède Venise, qui occupe déjà Vallona, et qui pourrait avoir Trieste, se trouve déjà maîtresse de l'Adriatique. La Russie souhaite cependant que l'Italie réserve une faible part à la Serbie et au Monténégro. M. Sazonof a déclaré, en terminant, être très satisfait du résultat de l'entrevue des trois rois scandinaves.

St-Marin suspecté

Rome, 7 janvier.

Le *Corriere d'Italia* apprend de Saint-Marin que l'Allemagne a envoyé, au gouvernement de la petite république de ce nom (enclavée en Toscane), une protestation l'accusant de faire de l'espionnage par le moyen de la radio-télégraphie. Le gouvernement allemand disait vouloir charger une commission d'examiner les installations de radio-télégraphie de Saint-Marin. Le gouvernement de la République de Saint-Marin propose de confier cette mission à une commission italienne.

Dans le métropolitain de New-York

New-York, 7 janvier.

Douze personnes ont péri, dans l'après-midi d'hier mercredi, dans un incendie de la galerie des tramways métropolitains, à l'heure où le nombre des voyageurs est le plus grand. 300 voyageurs subirent un commencement d'asphyxie par le fait que la fumée avait envahi les trains dans des gares voisines.

SUISSE

La protection des œuvres d'art en temps de guerre

Berne, 7 janvier.

La commission chargée d'examiner la proposition de M. le professeur Vatter relative à la protection des œuvres d'art en temps de guerre a décidé de renoncer à l'envoi d'une requête à ce sujet au Conseil fédéral, cette autorité étant suffisamment chargée de travail en ce moment-ci.

La commission déclare, en outre, qu'il ne semble pas opportun de traiter la question dans les circonstances actuelles,

†

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui l'âme de

Mademoiselle Marie WAHL

ancienne négociante

Elle est décédée à l'hôpital de Tavel, le 5 janvier, munie des sacrements, à l'âge de 69 ans.

L'enterrement aura lieu à Bourguillon, le vendredi 8 janvier, à 9 heures du matin.

De plus, un office de *Requiem* pour le repos de son âme, sera célébré à l'église de Saint-Nicolas, le samedi 9 janvier, à 8 ½ h. du matin.

R. I. P.

REPRÉSENTANT

actif **est demandé** pour article forte vente. Gain facile. — **Dupraz,** Fleurettes, 8, **Lausanne.**

Garçon d'office

EST DEMANDÉ

Buffet de la Gare

FRIBOURG

JEUNE FILLE

âgée de 21 ans, de bonne conduite et robuste, **demande place.** 178

S'adresser sous H 66 F, à *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

Situation

bien rétribuée offerte dans Jura français, à **famille** de quatre ou cinq personnes, sachant bien traire et soigner les vaches laitières. Excellentes références exigées.

S'adresser à **M. Marcel Jacquemin, Lons-le-Saunier** (France). H 68 F 182

JEUNE HOMME

de 16 ans, parlant français et allemand, **demande place** dans un bureau ou magasin.

S'adresser chez **M. Adolphe Thomi,** *Criblet, n° 33,* **Fribourg.** H 50 F 166

ON DEMANDE

une bonne fille, pour tout faire dans un ménage soigné, à **Bulle.**

S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 12 B. 165

PETIT HOTEL

avec café-restaurant

A louer, dans ville au bord du Léman, pour le printemps 1915 ou plus tôt, si on le désire, un petit hôtel bien situé avec café-restaurant et jardin.

S'adresser : **Régie G. Dénéréaz, Vevey.** 4738

A VENDRE

à proximité de la ville, une

maison d'habitation

comprenant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant.

Adresser les offres sous chiffres H 45 F, à Haasenstein & Vogler, *Fribourg*. 164

A louer, avenue de Pérolles

magasin

avec petit logement locaux chauffés. H 64 F 180

S'adresser à **MM. Week, Aeby & Cie, à Fribourg.**

ON ECHANGERAIT

Ecrémeuse centrifuge

de première marque, absolument neuve, fonctionnement irréprochable, travail garanti, contre valeur équivalente en **beurre, fromage** ou **œufs,** ou au comptant à prix exceptionnel.

La machine est envoyée **8 jours à l'essai** sans obligation quelconque.

Pour les détails, écrire à *G., agronome, case postale* n° *26364,* **Lausanne.** 169

A vendre 100 quintaux de

FOIN

1re qualité.

S'adresser à **Jean Quiot, à Belfaux.** H 67 F 183

Maison à louer

rue Zæhringen, 97, pour le 25 juillet, comprenant 5 grandes chambres, 2 petites, cuisine, grande cave, galetas et jardin.

S'adresser : **Grand'Fontaine, 24.** H 5283 F 118

Encore quelques bons jambons de campagne, à 2 fr. 90 le kg.

Saucisson à 2 fr. 80 le kg.

Saucisses au foie à 2 fr. 20 le kg.

S'adresser à **A. Corminbœuf, à Saint-Aubin** (Fribourg).

Vins gar. naturels

Tessinois Fr. 15.— | les 50 lit.

Italien » 17.50 | fco Lugano.

Solari & Co, Lugano.

AVIS

Si vous toussez :

PRENEZ DES

PASTILLES VALDA

Êtes-vous enrhumé du cerveau,
Avez-vous mal à la gorge,
Votre larynx est-il irrité,
Votre voix est-elle enrouée,
Vos cordes vocales sont-elles fatiguées,
Devez-vous sortir par un temps humide,
Souffrez-vous d'une bronchite,
Êtes-vous appelé auprès d'un malade contagieux dans des endroits poussiéreux : *Théâtres, Grand Magasins, etc.*
Êtes-vous emphysémateux,
Êtes-vous asthmatique,
Êtes-vous atteint d'une maladie quelconque des voies respiratoires.

Dans tous ces cas :

PRENEZ DES

PASTILLES VALDA

Êtes-vous bien portant : Pour vous PRÉSERVER

PRENEZ ENCORE DES

PASTILLES VALDA

Car il est plus facile de prévenir les maladies que de les guérir.

MAIS SURTOUT DEMANDEZ, EXIGEZ

dans toutes les Pharmacies

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues SEULEMENT en BOITES de 1.50

Portant le nom **VALDA**

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER

DIMANCHE 10 JANVIER

Distribution de fruits du Midi

à l'auberge du Mouret

INVITATION CORDIALE

H 29 F 146-41 Le tenancier : **V. Rudaz.**

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Fondée en 1870

Dépôt général de cercueils, couronnes et tous articles funéraires et religieux pour le canton de Fribourg.

Magasin : Rue de Lausanne, 66

FRIBOURG TÉLÉPHONE

B. CORBOUD, dépositaire

Transports funèbres internationaux

Même maison HESSENMULLER, Lausanne

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton & Cie,** Négt. : **Lapp, Bourgknecht et Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt,** Pharmaciens ; **Guidi-Richard** ; Fr. **Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** rue de la Préfecture ; **Misery,** rue de Lausanne et Beauregard.

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel,** pharmacien, à Bulle ; **Bobadey,** pharmacien, à Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-Saint-Denis ; **Grognuz,** pharmacien, à Rohallens ; **Leclerc & Corin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel. H 4853 F 4724-1617

A LOUER

à la rue du Temple, 15, des chambres meublées, un atelier-magasin, des entrepôts et des écuries. H 41 F 155

DIMANCHE 17 JANVIER

DISTRIBUTION de fruits du Midi

à l'auberge de Noréaz

INVITATION CORDIALE

Le tenancier : **Burgy.**

Vous toussez?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — contre rhumes toux catarrhes

En vente partout. Déposé Goût agréable.

16 ans de succès

Avis : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **Vosges** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : **Brugger & Psaehe, Genève.**

Cadeau de fête

Caisse de 5 kg. : Dattes, Figues, Amandes, Noisettes, Oranges pour Fr. 4.25 — **Oranges & Citrons** gros, 100 pièces Fr. 5.—, tout franco.

Fils de Stefano Notari, Lugano. H 7719 O 4975

Eau-de-Vie de Fruits

La maison **G. Veyrat et fils, Genève, demande à acheter** environ 20,000 litres au comptant. Faire offres directement avec dernier prix. H 36 X 172

Almanach du Pèlerin

Prix : 50 centimes

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, FRIBOURG

SOURCES de l'ÉTAT FRANÇAIS

VICHY CELESTINS

Eau de table et de régime des ARTHRITIQUES

VICHY GRANDE-GRILLE : Foie

VICHY HOPITAL : Estomac

On demande pour maintenant ou pour juillet prochain

un grand appartement

de 10-12 pièces, ou 2 appartements de 5-6 pièces. Eventuellement on achèterait un immeuble de 10-12 pièces.

Adresser les offres détaillées à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H 5239 F. 108

Industrie nationale

Savon «LA GRENADE»

EXTRA PUR

Le meilleur

En vente partout.

Savonnerie PÉCLARD frères

YVERDON

Banque Populaire Suisse

FRIBOURG

Nous demandons pour

le district de la Broye

un **agent** capable et sérieux, pouvant fournir cautionnement. 177-51

S'adresser **par écrit** à

LA DIRECTION.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes

FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi ½ ; le soir, de 3 à 6 h.

On demande : 1 boucher, 1 boulanger, 1 charretier, 1 cocher, 2 cordonniers, 17 domestiques de campagne dont 14 sachant traire, 2 vachers.

Demandent place : 3 bouchers, 4 boulangers, 12 charretiers (8 de campagne), 4 charrons, 3 charpentiers, 1 chauffeur, 1 chef de culture, 2 cochers, 1 coiffeur, 1 comptable, 7 commis de bureau, 1 cultivateur, 15 domestiques de campagne, 4 domestiques de maison, 3 ferblantiers, 5 fromagers et aides, 2 infirmiers, 7 garçons de peine ou d'office, 6 magasiniers, 4 maçons, 2 maîtres-domestiques, 38 manœuvres et terrassiers, 6 maréchaux, 5 mécaniciens, 11 menuisiers, 2 meuniers, 2 monteurs (chauff. central), 5 peintres, 2 portiers, 4 selliers-tapissiers, 4 scieurs, 5 serruriers, 3 tonneliers, 4 valets de chambre, 17 vachers dont 6 pour la France.

Liste de l'Office central des apprentissages, Chancellerie, N° 21

Apprentis demandés : 3 boulangers, 1 charcutier, 1 charron, 1 confiseur, 1 maréchal, 1 sellier, 1 tailleur.

Apprentis demandant place : 2 boulangers, 1 charron, 1 cordonnier, 2 employés de commerce, 5 mécaniciens.

Bureau de placement officiel et gratuit pour les femmes

Rue de l'Hôpital, 11.

On demande : 1 femme de chambre, 4 filles à tout faire, 6 servantes de campagne.

Demandent place : 15 aides de ménage, 5 bonnes d'enfants, 5 bonnes supérieures, 6 institutrices, 3 cuisinières, 3 femmes de chambre, 7 filles à tout faire, 4 filles de salle, 5 filles de cuisine, 6 filles d'office, 4 sommelières, 2 demoiselles de bureau, 3 filles de magasin, 2 servantes de cure, 6 servantes de campagne, 4 tailleuses, 1 modiste, 10 lessiveuses-récureuses, 3 repasseuses, 2 couturières et lingères, 12 personnes travaillant à l'heure.

Dr A. FAVEZ, american dentist

Lauréat of Laval University Dental School

FRIBOURG — Tous les jours, avec collaboration d'un assistant porteur du diplôme fédéral.

CHATEL-SAINT-DENIS — *Hôtel-de-Ville* — Vendredis et sur rendez-vous.

On demande

pour tout de suite, dans le centre de la ville de Fribourg, un

MAGASIN

ou 1er étage pour confections.

Offres avec indication de prix, à S. M. 1401, *Poste principale,* **Bienne.** 168

PRÊTS

contre nantissement de polices d'assurance sur la vie, de bijoux (montres, chaînes, bagues, etc.) et de valeurs à lots.

S'adresser à la **Banque commerciale et agricole, à Fribourg.** H 22 F 135-40

A LOUER

pour le 25 juillet, à l'anc. Hôtel Zæhringen, un

appartement

de 3 chambres, cuisine et dépendances. H 33 F 149

S'adresser **au concierge,** le mardi et le jeudi, entre 2 et 3 h.

On demande à acheter d'occasion, des

MOTEURS

à courant continu de 1 HP et de 2 HP.

Offres sous chiffres M 14,419 L., à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 5039

CHAUFFAGE CENTRAL

Projets — Devis

Transformations. Réparations.

Installations sanitaires

EN TOUS GENRES

Service d'eau chaude. — Bains Douches. — Buanderies

SCHÆFFER Frères, FRIBOURG Varis, 29

AVIS

Pour cause d'inventaire et pendant le mois de janvier

nous vendrons une quantité de meubles à prix réduits, tels que :

Belles chaises, depuis Fr. 4.—, 4.50.

Canapés, Fr. 33.—, 35.—.

Lavabo noyer et marbre, Fr. 66.— et 70.—.

Lavabo noyer, marbre et belle glace bis. Fr. 95, 105, 115, ainsi que buffet de salle à manger.

Chambre à coucher, bureau, etc, etc.

A la Fabrique de meubles GRUYÉRIA

Avenue de Pérolles, 4, FRIBOURG

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Nous prions la clientèle de nos

Agences d'Estavayer et de Domdidier

de traiter, pour le moment, leurs affaires directement avec le siège de **Fribourg.**

Jusqu'à nouvel avis, lesdites agences ne fonctionneront plus. 176-50

Fribourg, le 5 janvier 1915.

LA DIRECTION.